



**RAPPORT DU MAIRE**  
**SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA**  
**MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES**  
**AU 31 OCTOBRE 2016**

Tel que demandé par la Loi et en vue de vous informer, voici quelques données sur l'état financier de votre municipalité.

*Le budget 2016* a été utilisé :

- 1) à l'administration générale de votre municipalité ;
- 2) à la bonne marche des différents services que vous utilisez ou qui sont à votre disposition ;
- 3) aux différents travaux d'aménagement et d'amélioration qui se sont poursuivis selon les prévisions budgétaires.

Les états financiers, pour l'année terminée au 31 décembre 2015, révélaient des dépenses de **1 709 982 \$**, diminuant le surplus de **279 523 \$**, portant ainsi le surplus accumulé à **174 626 \$**. La dette à long terme s'élevait à **506 300 \$** et les actifs immobilisés à **7 436 436 \$**.

*Au 31 octobre 2016*, la situation financière se présentait ainsi :

REVENUS	RÉSULTATS	BUDGET 2016
Taxes	1 371 443 \$	1 353 316 \$
Compensation	63 009 \$	63 357 \$
Autres recettes	58 019 \$	33 400 \$
Transferts	144 011 \$	108 951 \$
Affectations	91 865 \$	0
<b>TOTAL</b>	<b>1 728 347 \$</b>	<b>1 559 024 \$</b>

DÉPENSES	RÉSULTATS	BUDGET 2016
Administration générale	360 329 \$	427 371 \$
Sécurité publique	164 916 \$	200 878 \$
Transport	218 074 \$	217 169 \$
Hygiène du milieu	271 788 \$	321 337 \$
Urbanisme, développement	87 688 \$	122 415 \$
Santé et bien-être	6 012 \$	5 712 \$
Loisirs et culture	136 014 \$	178 706 \$
Frais de financement	16 686 \$	18 436 \$
Service de la dette	67 000 \$	67 000 \$
Dépenses en immobilisations	382 146 \$	0 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 710 653 \$</b>	<b>1 559 024 \$</b>

La dette à long terme s'élève maintenant à **439 300 \$** et les actifs immobilisés à environ **7 818 582 \$**. Une partie des immobilisations est subventionnée par les gouvernements et le surplus accumulé.

**Rémunération et allocation de dépenses des élus**

Suivant les dispositions de la Loi sur le traitement des élus, le maire doit faire mention dans son rapport des éléments suivants :

- Maire :                    7 280 \$                    à titre de rémunération  
                                  3 640 \$                    à titre d'allocation non imposable

- Conseiller :           2 426 \$           à titre de rémunération  
                          1 213 \$           à titre d'allocation non imposable
- Maire suppléant    2 426 \$           à titre de rémunération  
                          1 213 \$           à titre d'allocation non imposable

**Liste des contrats de plus de 25 000 \$**

Voici la liste des contrats de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant lorsque l'ensemble des contrats comportent une dépense totale qui dépasse 25 000 \$ :

Date	Contractant	Montant (\$)	Objet du contrat
21-06-15	Cima+	<b>61 166,70 \$</b>	Étude d'impact érosion des berges
01-11-15	Entreprise Georges Lepage	<b>83 886,33 \$</b>	Déneigement des rues, places, stationnements et chemins d'accès
31-12-15	Const. Fortin & Lévesque inc.	<b>82 684,62 \$</b>	Agrandissement et réaménagement Centre des loisirs (phase 2)
04-11-15	Groupe-conseil TDA	<b>2 492,09 \$</b>	Remplacement automates stations pompage
06-10-16		<b>14 895,61 \$</b>	Plans et devis portail d'entrée
12-10-16		<b>58 177,35 \$</b>	Plans et devis reconstruction enrochement
01-01-16	Groupe Ultima inc.	<b>27 804,00 \$</b>	Assurances 2016
01-11-15	Ent. R & G St-Laurent inc.	<b>67 777,75 \$</b>	Déneigement rues Labrie, Baie-St-Ludger et David
31-05-16		<b>16 787,08 \$</b>	Réparation borne-fontaine
30-11-15	Location Excavation R.S.M.F.	<b>10 938,72 \$</b>	Ponceau ch. de la Scierie
30-05-16		<b>40 246,67 \$</b>	Ponceau rue Labrie
11-10-16	Michel Miller inc.	<b>520 933,74 \$</b>	Raccordement nouveaux puits et remplacement des automates
01-11-15	M.R.C. de Manicouagan	<b>106 524,83 \$</b>	Quote-part + Évaluation
01-01-15	Régie de gestion des matières résiduelles	<b>125 856,76 \$</b>	Quote-part
07-09-16	Sani-Manic inc.	<b>2 414,42 \$</b>	Location toilettes
12-10-16		<b>77 090,74 \$</b>	Vidange fosses septiques 2016

**Orientations générales pour 2017**

- Protection et entretien des berges
- Amélioration et développement résidentiel
- Amélioration et développement récréotouristique
- Rénovation de certains bâtiments
- Travaux de voirie
- Suivi de la politique familiale et Municipalité Amie des aînés
- Environnement, eaux usées
- Révision de la réglementation d'urbanisme
- Piste cyclable

Le Conseil municipal entend poursuivre les démarches et exercer les pressions nécessaires afin que se concrétisent les dossiers importants.

Le Conseil municipal remercie tout le personnel permanent, occasionnel et bénévole qui contribue au bien-être et au développement de la communauté.

Pointe-aux-Outardes, le 14 novembre 2016

  
André Lepage  
Maire